

L'AMÉNAGEMENT D'UN PARC NATIONAL À
L'EST DE LA BAIE JAMES

Question n° 585—**M. Laprise:**

A-t-on fait des études en vue de l'aménagement d'un parc national à l'est de la Baie James ou ailleurs dans la circonscription d'Abitibi et, dans l'affirmative, a) en quoi ces études consistaient-elles, b) par qui ont-elles été faites, c) ont-elles été faites à la demande et en collaboration avec la province de Québec?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Oui, dans le cadre d'études préliminaires et générales effectuées dans diverses régions du Canada et visant à déterminer les possibilités de création de parcs. a) Elles ont consisté en révisions de cartes et levés aériens de reconnaissance. b) Elles ont été faites par la Direction des parcs nationaux et des lieux historiques. c) Non. On les a effectuées indépendamment de la province de Québec, afin de voir si certains secteurs ne méritaient pas d'autres recherches avec la collaboration de la province.

LA VENTE DE TROUPEAUX LAITIERS EN ONTARIO

Question n° 614—**M. Nesbitt:**

1. Combien a-t-on vendu de troupeaux laitiers produisant du lait industriel, en Ontario, depuis le 1^{er} avril 1970?
2. Combien de contingents laitiers ont été transférés à la suite de ces ventes?
3. Combien de contingents laitiers le gouvernement a-t-il réservés à la suite de ces ventes?
4. Quels sont le nom et l'adresse des vendeurs de troupeaux mentionnés à la question n° 1?
5. Relativement à la question n° 2, quels sont le nom et l'adresse des personnes dont les contingents laitiers ont été transférés?
6. Relativement à la question n° 5, quelle est la valeur du contingent transféré, dans chaque cas?
7. A-t-on transféré tout le contingent dont on parle au n° 6 ou le gouvernement en a-t-il réservé une partie pour affectation ultérieure?
8. a) Quelle est la valeur totale des contingents admissibles réservés par le gouvernement depuis le 1^{er} avril 1970, b) combien sont encore réservés par le gouvernement pour fins de réadjudication?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): En ce qui concerne la Commission canadienne du lait, la réponse est: 1. La Commission canadienne du lait n'est pas au courant de tous les troupeaux laitiers producteurs de lait industriel qui ont été vendus. Les seules ventes qui lui ont été communiquées sont celles qui ont fait l'objet d'une demande de réattribution d'un contingent donnant droit à la subvention.

2. Du 1^{er} avril au 11 décembre 1970, il y a eu réattribution de contingents subventionnables en faveur de 3,050 producteurs qui avaient acheté la totalité ou une partie du troupeau d'un détenteur de contingent.

3. Néant.

4, 5 et 6. L'étude des demandes particulières et la compilation des détails en question demanderaient environ 700 heures-hommes. La Commission n'a pas le personnel voulu pour faire ce travail.

7. La quantité globale des contingents ayant fait l'objet de réattribution est de 8,758,290 livres de matière grasse de lait.

8. a) Néant. b) Néant.

L'ORDINATION AU MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET
DES CORPORATIONS—HEURES-HOMMES
ÉCONOMISÉES

Question n° 625—**M. Robinson:**

Combien d'heures-hommes ont été économisées chaque année grâce à l'utilisation d'ordinateurs par le ministère de la Consommation et des Corporations depuis que l'on a commencé à se servir d'ordinateurs?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Sans objet. Voir le hansard du 5 octobre 1970, à la page 8744.

L'ORDINATION AU MINISTÈRE DE LA CONSOMMATION ET
DES CORPORATIONS—MISES À PIED ET
ENGAGEMENTS

Question n° 626—**M. Robinson:**

Combien d'employés ont été a) mis à pied, b) engagés depuis que le ministère de la Consommation et des Corporations utilise des ordinateurs?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Sans objet. Voir le hansard du 5 octobre 1970, à la page 8744.

LA CAPACITÉ DES RÉSEAUX D'ÉLÉVATEURS

Question n° 628—**M. Korchinski:**

1. Quelle est la capacité globale du système d'élevateurs primaires?
2. Quelle est la capacité globale du système d'élevateurs terminus?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): 1. La capacité globale du réseau d'élevateurs primaires (régionaux) est de 398.8 millions de boisseaux.

2. La capacité globale du réseau d'élevateurs terminus est de 161.1 millions de boisseaux.

LA PENSION DE RETRAITE DES ANCIENS
PREMIERS MINISTRES

Question n° 635—**M. Mather:**

1. A l'heure actuelle, quelle est la pension de retraite des anciens premiers ministres?
2. Cette somme comprend-elle la pension parlementaire que touchent les députés et, dans la négative, quelle est la pension de retraite globale à laquelle ont droit les anciens premiers ministres?

M. Barney Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre): 1. \$16,667 par an, selon le budget le plus récent, et selon les modalités spécifiées dans la loi sur les allocations de retraite des députés.

2. La première partie appelle une réponse négative. La pension parlementaire payable aux députés relève de la compétence administrative de l'Orateur de la Chambre des communes.

LA FERME EXPÉRIMENTALE DE SCOTT (SASK.)

Question n° 636—**Le très hon. M. Diefenbaker:**

1. Compte-t-on fermer la ferme expérimentale située à Scott (Sask.), et, dans l'affirmative, à quelle date?